

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 4 DU CONSEIL MUNICIPAL 2026 - 2032
DU LUNDI 29 JUIN 2026 A 19H00**

Date de la convocation : 23/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à 19h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire

M. Laurent CLAUDET, Mme Pascale FAIGNEZ, M. Fabien VIEILLE-MECET, Adjoints
M^{mes} Élise BOILLIN, Chantal GUIGNARD, Nathalie MONTOYA, Véronique CHAPUIS,
M. Sébastien GOGUEY, conseiller municipal.

Absent : M. Adrien PHILIPPE, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Élise BOILLIN

Ordre du jour de la séance n° 4 :

- **Présentation du club Val du Dugeon par Élodie Baudin, présidente du club.**

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 2 du 5 mai 2026.

2. Administration générale et infos CFD.

- Décision modificative demandée par le SGC de Pontarlier.
- Demande de subvention à la CFD
- Accès des communes à Intragéo
- Soirée des entreprises jeudi 2 juillet à 18h30
- Visite des sites naturels le jeudi 9 juillet à 18h.

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Fondation du patrimoine = Cotisation 2026
- CAUE : Opération « Regards croisés »
- Remplacement du lave-vaisselle de la SDF.
- Remplacement du grillage du terrain de jeux.
- Infos vente « maison Comte »
- Salle des associations : Mise en place d'un film anti-reflet ?
- Relance du prestataire pour l'entretien du petit patrimoine

4. Église et cimetière.

Pateu Robert : Relance suite aux diagnostics charpente et maçonnerie

5. Voirie.

- Réalisation de petits travaux de désherbage.
- Travaux chemin des prés.
- Dégradation du regard fontaine rue des tourbières.

6. Milieux naturels

- Représentants élus COPIL Natura 2000

7. Divers.

- Devis banc
- Incivilités : Mise en place d'une caméra ?
- Infos SEVAD
- ONF / Facturation électronique
- Concert Hot Beer le 4 juillet
- Festival de l'Eau Vive du 9 au 12 juillet

Procès-Verbal :

- **Présentation du club Val du Dugeon par Élodie Baudin, présidente du club.**

[Délibération DCM_20260629_02](#)

Élodie Baudin informe l'assemblée de la création du club en novembre 2025 suite à la scission avec le club de l'Arche. Actuellement, le club compte 81 membres au total et 4 équipes (3 équipes féminines et 1 équipe de vétérans). L'objectif est de recruter notamment des garçons en U7 et U9 et 1 équipe en « baby-foot ». Elle précise aussi que les finances ne sont pas excellentes malgré l'aide de la commune de Bulle qui a financé plusieurs dépenses de fonctionnement. Elle compte bien évidemment sur le soutien des sponsors et des communes et précise à ce sujet que les communes de Houtaud et Vuillecin vont rejoindre Val du Dugeon.

En conséquence, le Maire propose d'attribuer un complément de subvention de 700€ (soit au total 1 400€, ce qui correspond à la subvention habituelle pour cette association).

A l'unanimité, le conseil valide le versement de ce complément de subvention.

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 2 du 5 mai 2026.

Sans opposition ni commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale et infos CFD.

- Décision modificative demandée par le SGC de Pontarlier.

[Décision modificative DM202601](#)

Le maire informe qu'il s'agit d'une écriture d'ordre en dépenses de fonctionnement soit :

+ 2605 € au c/681 chapitre 042

- 2605 € au c/ 681 chapitre 68.

- Demande de subvention à la CFD.

[Délibération DCM_20260629_01](#)

Le maire précise que cela concerne l'aide demandée à la CFD dans le cadre des fonds de concours pour la restauration du théâtre d'un montant de 50.073€ HT.

Le département nous a octroyé une aide de 15.022€

Notre demande à la CFD = 17.525€

Reste à la charge de la commune = 17.526€ soit 35%

- Accès des communes à Intragéo.

La CFD met à disposition de chaque commune un accès personnalisé à son territoire via intr@geo. Cet outil permet notamment de consulter le cadastre, les réseaux (AEP, EU, EP), les espaces naturels (APB, NATURA 2000) etc... Par ailleurs, il est possible d'intégrer des données géographiques complémentaires concernant notre commune (fibre optique, réseaux électriques, réseaux de chaleur, etc.) par l'intermédiaire du prestataire CFD mais aux frais de la commune.

Nous allons nous renseigner du tarif pratiqué.

- Soirée des entreprises jeudi 2 juillet à 18h30.

C'est la seconde soirée de ce type : La 1^{ère} a eu lieu en décembre 2025.

Plusieurs structures seront présentes pour :

- L'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels ➔ la DDETSPP
- La sensibilisation aux risques Cyber ➔ la gendarmerie nationale.
- Une présentation de la plateforme Conseillers- Entreprises.

- Visite des sites naturels le jeudi 9 juillet à 18h.

Le maire rappelle la nécessité de confirmer sa présence à la CFD le 02/07 au plus tard.

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Fondation du patrimoine = Cotisation 2026.

La commune est adhérente depuis plusieurs années ce qui permet à l'AREB d'envisager des travaux au niveau de l'église financés en partie par l'abondement de la Fondation.

Il nous est demandé de renouveler notre adhésion.

L'an passé, nous avons cotisé à hauteur de 130€. C'est la somme que nous proposons d'adresser à la fondation pour renouveler notre adhésion cette année : Adhésion qui permet à l'AREB de toujours rester en contact avec la Fondation.

À l'unanimité, il est décidé de renouveler notre adhésion à hauteur de 130€.

- CAUE : Opération « Regards croisés »

Le CAUE du Doubs (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) propose son accompagnement aux communes de moins de 500 hab. via un regard extérieur, transversal et adapté à notre contexte.

Une équipe composée d'un architecte, d'un paysagiste et d'un urbaniste peut se déplacer pour rencontrer les élus. L'accompagnement est gratuit et il faut s'inscrire avant le 30 juin.

À l'unanimité, il est décidé de s'inscrire à cette opération et de demander le coût de cette inscription qui à priori, est tout à fait modique.

- Remplacement du lave-vaisselle de la SDF.

Cet appareil datant de 2005 a nécessité récemment 2 interventions pour un montant de 360€ TTC.

Depuis oct. 2023, le montant cumulé des réparations est de 3.160€

La résistance qui avait déjà été changée en oct. 2023 ne fonctionne plus que sur 2 éléments au lieu des 3 et doit être changée à nouveau : Devis d'un montant de 650€ TTC.

Nous avons demandé 2 devis à la Sté HMI basée à Poligny pour le remplacement de l'appareil.

Le 1^{er} pour un L.V. « standard » donne un prix de 4.000€ TTC.

Le 2nd pour un L.V. haut de gamme est proposé à 5.000€ TTC.

Compte tenu de notre usage et aussi de sa plus grande simplicité de fonctionnement, le vendeur nous oriente sur l'achat de l'appareil standard.

À l'unanimité, il est décidé d'accepter le devis de 4.000€.

- Remplacement du grillage du terrain de jeux.

Les travaux qui ont débuté mercredi 24 juin ont pour but de remplacer le grillage et de renforcer la structure en ajoutant des poteaux.

Parallèlement, il est décidé de se renseigner pour l'achat éventuel de 2 filets pour les buts.

- Infos vente « maison Comte ».

C'est l'agence Laforêt de Pontarlier qui est en charge de trouver un acheteur.

Plusieurs visites ont déjà été faites. Il est certain que les exigences des bâtiments de France compliquent le sujet et rendent les acheteurs très hésitants...

- Salle des associations : Mise en place d'un film anti-reflet ?

La façade vitrée de cette salle exposée au sud-est provoque la surchauffe du local. De plus, l'absence de rideaux fait que les utilisateurs sont exposés à la vue du voisinage notamment lumières allumées.

Fabien Vieille-Mecet nous propose d'installer un film antireflet à l'instar de ce qui a été fait à Préval.

Proportionnellement et au vu de la superficie à couvrir, l'estimation est de 2.000€ TTC environ !

Il est décidé de se renseigner sur les différentes solutions du marché.

- Relance du prestataire pour l'entretien du petit patrimoine.

Le maire informe de la réponse du prestataire :

« Nous avons prévu d'intervenir mais au vu des conditions météo nous ne pouvons pas utiliser d'eau pour le lavage. Nous vous appellerons lorsque nous aurons une date. »

4. Église. Pateu Robert : Relance suite aux diagnostics charpente et maçonnerie.

Le maire précise que l'entreprise nous a adressé un rapport photos très détaillé appelant plusieurs commentaires qui lui ont été transmis, notamment des réparations de fortune au niveau des chéneaux faites avec une sorte de mastic-colle. À ce stade, nous n'avons pas d'explication sur ces traces d'humidité...

Bien entendu, une relance auprès de Pateu Robert sera faite après la période des congés.

5. Voirie. Réalisation de petits travaux de désherbage.

Le maire informe que l'absence d'un employé communal, le manque de civilité de certains administrés et le coût important qui serait facturé par notre prestataire pour désherber les trottoirs et les bords de rue nous ont incités à étudier le recours à l'association ADS de Valdahon qui fait le lien entre la commune et la personne intéressée par ces travaux.

Le coût de la prestation serait de 25€ de l'heure payée à l'association qui rémunérerait directement la personne : Nous devrions avoir plus de détails très prochainement avec le retour de la personne qui s'occupe de ce sujet. Il faudra aussi que la commune fasse l'acquisition d'une débroussailluse professionnelle pour équiper l'intervenant.

À l'unanimité, il est décidé de recourir aux services d'ADS et d'acheter le matériel nécessaire.

- Travaux chemin des prés.

L'entreprise VERMOT est intervenue mardi 23 juin, pour reprise et entretien de voirie de ce chemin. La route a été barrée à hauteur de la ZA de Bulle. Voici le détail des travaux :

Rabotage des portions affaissées, pose d'enrobés, reprofilage et couche d'émulsion.

- Dégradation du regard fontaine rue des tourbières.

Ce regard qui a été défoncé par un camion grue probablement lundi 15/06 sera réparé aux alentours du 15 juillet par l'entreprise de TP qui fera l'assainissement de la maison de M. Guyat aux frais de ce dernier.

6. Milieux naturels

- Représentants élus COPIL Natura 2000.

Le maire informe de la nécessité de désigner un-e titulaire et un-e suppléant-e.
Louis Girod se propose en titulaire et Nathalie Montoya en suppléante.

7. Divers.

- Devis banc.

Joël Pasteur président du club de pétanque a fait la demande à Bulle et Bannans pour financer un banc constitué de gabions avec assise en mélèze pour un total de 656€ TTC soit un montant de 328€ pour chaque commune. À l'unanimité, il est accepté de financer cette somme.

- Incivilités : Mise en place d'une caméra ?

Le maire rappelle que ce sujet, déjà évoqué le 5 mai est arrivé « aux oreilles » de la société ONE1 Sécurité situé dans la zone de Bulle.

La dernière relance en date du 14/06 étant restée sans retour, le maire va relancer cette entreprise.

- Infos SEVAD. Retour sur le PV de la réunion de SEVAD du 28 mai.

Le maire indique que la Présidente du SEVAD, dans le cadre du recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage a établi un cahier des charges dans lequel il est écrit que l'école de Bannans date des années 60 ?!
Le maire a informé la Présidente avec les précisions suivantes :

La reconstruction de l'école (à l'endroit actuel) a été engagée en 1986

Elle était donc neuve en 1987 et bénéficiait de tous les matériaux et techniques de construction de l'époque.

Elle a fait l'objet de 2 agrandissements et de rénovations au fil des années parmi lesquelles le changement des portes et fenêtres l'an passé.

- O.N.F. / Facturation électronique.

Il est possible de donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer la facture sur Chorus Pro.

Ce service sera assuré gratuitement par l'ONF. Il pourra y être mis fin à tout moment par décision du conseil municipal. À l'unanimité, il est décidé de donner mandat à l'ONF.

- Concert Hot Beer le 4 juillet.

Il s'agit d'un groupe de 5 musiciens dont le leader est Janick Millet, adjoint au maire de Bulle.

Ils sont déjà venus jouer à Bannans l'an passé. La buvette sera tenue par le club Val du Drugeon.

- Festival de l'Eau Vive du 9 au 12 juillet

Festival annuel organisé par l'ACI (Assoc. Culturelle Intercommunale) propose 8 spectacles.

Par ailleurs, un spectacle de la Compagnie des Libres penseurs aura lieu le 5 juillet et la restitution de l'atelier de cirque est prévue le 8 juillet.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BANNANS" at the top and "DOUBS" at the bottom, with a small emblem in the center.